



## Communiqué de presse

### Palmarès de la 14<sup>e</sup> session de labellisation EcoJardin

**Suite au premier comité de labellisation de l'année, ce sont désormais 450 sites qui portent le label EcoJardin.**

Lors de cette première session de labellisation 2019, 50 sites se sont vus décerner ou renouveler le label EcoJardin.

De nouveaux gestionnaires ont présenté des sites : le Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger, l'Ecole Supérieure d'Agricultures Angers Loire, le CFA-CFPPA de l'Allier et la ville d'Aix en Provence. Leur diversité montre à nouveau l'intérêt du label pour une diversité d'espaces aux usages variés : hôpital pour faire le lien entre santé et espaces verts, espaces verts comme supports des formations de futurs professionnels, parc urbain associant la multifonctionnalité des usages récréatifs.

Le fort taux de renouvellement se confirme d'année en année mettant ainsi en évidence que le label EcoJardin n'est pas seulement un outil de communication mais également une démarche continue d'amélioration des pratiques. Les rapports montrent que tous les gestionnaires ont amélioré ou maintenu leurs pratiques dans les différents domaines du référentiel. En trois ans, les équipes ont pu progresser sur les points faibles identifiés lors du premier audit grâce aux préconisations des auditeurs.

**450 sites**, répartis sur **12 des 13 régions métropolitaines**, ont obtenu la labellisation EcoJardin depuis 2012 qui vise à encourager l'adoption de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement. Ce label valorise le travail des jardiniers gestionnaires des espaces verts et sensibilise les usagers aux problématiques du développement durable ainsi qu'aux pratiques écologiques des espaces verts. Les informations sur les sites labellisés sont accessibles à tous sur [www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)

Pour mieux accompagner la mise en place de la gestion écologique, plusieurs outils de communication verront le jour d'ici l'année prochaine : une exposition itinérante incluant une expo-photo, des témoignages vidéos et un nouveau site Internet. L'ensemble de ces actions, conduites par Plante & Cité en partenariat avec l'Agence régionale pour la biodiversité en Ile-de-France, bénéficient du soutien financier de l'Agence française de la biodiversité dans le cadre du plan Ecophyto.

L'organisation du label national EcoJardin se veut pédagogique et transparente. Elle repose sur une gouvernance associant trois parties indépendantes entre elles :

- Plante & Cité, plateforme nationale d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage, propriétaire du label et qui en établit le référentiel avec l'appui d'un comité technique ;
- L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, animateur de la procédure d'attribution qui s'appuie sur un comité de labellisation pluraliste composé de représentants des collectivités territoriales, des entreprises, des scientifiques, des associations environnementales et de l'État ;
- des organismes indépendants chargés de l'audit des sites présentés.

Informations sur les sites labellisés et les procédures d'inscription sur [www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)

**Contacts Presse : Ophélie Ricci – Responsable communication à l'ARB îdF – Tél. : 01 77 49 76 10  
Ludovic Provost – Chargé de communication Plante & Cité – Tel. : 02 41 72 38 15**

## Sites ayant obtenu le label EcoJardin au titre de l'année 2019 (Première session)

**(R)** = Renouvellement

### *Auvergne-Rhône-Alpes*

**CFA CFPPA DE L'ALLIER**  
JARDIN DU CFA-CFPPA

**EPLFPA CIBEINS**  
PARC DE L'EPLFPA CIBEINS **(R)**

### *Bourgogne-Franche-Comté*

**VILLE DE DIJON**  
ALLÉE DU PARC  
PARC DE LA COLOMBIÈRE **(R)**  
PARC HYACINTHE VINCENT

### *Bretagne*

**MFPH DE SAINT GREGOIRE**  
LES RABINARDIÈRES **(R)**

**CFPPA KERLIVER**  
DOMAINE DE KERLIVER **(R)**

**VILLE DE RENNES**  
SQUARE DE SETUBAL  
BOIS HABITE  
SQUARE DES ECOTAIS  
ALLEE LOUISE WEISS  
SQUARE DU LUXEMBOURG  
SQUARE AMIRAL ANDRE ROUX  
RUE GABRIEL GERMAIN  
SQUARE DU GENERAL  
DELESTRAINT  
PLACE DU PARLEMENT  
QUAI SAINT CYR  
RUE DU BERRY  
BOULEVARD D'ARMORIQUE  
ARBRES D'ALIGNEMENT  
CIMETIERE SAINT LAURENT  
LA PREVALAYE  
COULEE VERTE DU LANDRY  
CHEMIN DES LOUVRIES  
PROMENADE MADELEINE  
DESROSEAUX  
FERME POUR ENFANTS DES  
BASSES GAYEULLES

CRECHE LOUISE BODIN  
GROUPE SCOLAIREGUILLEVIC  
GROUPE SCOLAIRE TREGAIN  
JARDINS FAMILIAUX LA  
BINTINAIS  
PARC DE VILLEJEAN  
PARC JEAN GUY  
PARC DES HAUTES OURMES  
SQUARE DE VILLENEUVE  
SQUARE DU DOURO  
PARC DE MAUREPAS

### *Île-de-France*

**CHI ROBERT BALLANGER**  
CHI ROBERT BALLANGER

**VEOLIA EAU**  
GMA SITE DE NOISY-LE-GRAND  
RÉSERVOIR DE VILLIERS LE BEL  
SITE DE STOCKAGE DE  
MONTFERMEIL **(R)**  
USINE ET RÉSERVOIRS DE  
FRÉPILLON  
USINE DE MERY-SUR-OISE **(R)**  
USINE DE PRODUCTION D'EAU  
POTABLE DE NOISY-LE-GRAND  
**(R)**

**VILLE DE PARIS**  
SITE SECONDAIRE DU MOULIN  
DE LA POINTE **(R)**  
SITE SECONDAIRE COULÉE  
VERTE (14ÈME) **(R)**  
SITE SECONDAIRE  
BAUDRICOURT **(R)**  
SITE SECONDAIRE ALLERAY  
SAINT AMAND **(R)**

### *Pays de la Loire*

**ESA ANGERS LOIRE**  
PARC DE L'ESA

### *Provence-Alpes-Côte d'Azur*

**VILLE D'AIX EN PROVENCE**  
PARC CHRISTINE BERNARD

**VILLE DE MARSEILLE**  
PARC BORTOLI